

	<b>Procédure</b>	
	<b>Admission</b>	<b>Code : GSC-PR-02-01</b> <b>Date : 12/01/2024</b>

## CYCLE INGENIEUR

### Objectif :

L'objectif de cette procédure est de garantir la transparence et l'équité de l'admission au cycle ingénieur à l'UPES, en définissant avec précision les critères d'admissibilité et les étapes de sélection, afin de garantir un processus d'admission cohérent et équilibré.

### Etapes :

#### 1. Annonce de l'Admission :

Pour chaque rentrée universitaire, l'UPES lance l'appel à candidature au concours d'admission en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur en Informatique. L'UPES publie des informations détaillées sur les programmes de cycle ingénieur offerts, les critères d'admissibilité, les dates importantes et les modalités de candidature sur le site web officiel.

#### 2. Critères d'Admissibilité :

**2.1. Pour l'admission en 1<sup>ère</sup> Année Cycle Ingénieur :** Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes comme le montre le tableau ci-dessous :

- Avoir réussi avec succès un cycle préparatoire spécifique en ingénierie. (Comme le montre le tableau ci-dessous)

<b>Voie d'accès 1 : Suite à un cycle préparatoire scientifique 2 ans d'études 120 Crédits</b>	<b>Accès en 1<sup>ère</sup> année</b>
Suite à un cycle préparatoire Classique avec réussite du concours national	<b>OUI</b> Avec Renforcement du niveau des étudiants par la planification des séances de mise à niveau, dans les cours d'Algorithmique, recommandées par le comité d'admission
Suite à une formation préparatoire intégrée de 2 années réussies dans une école habilitée par le ministère	<b>OUI</b> Avec Renforcement du niveau des étudiants par la planification des séances de mise à niveau, dans les cours d'Algorithmique, recommandées par le comité d'admission

- Titulaire d'une Licence en informatique, scientifique, technique ou spécialité équivalente. (Comme le montre le tableau ci-dessous)

	<b>Procédure</b>	
	<b>Admission</b>	<b>Code : GSC-PR-02-01</b> <b>Date : 12/01/2024</b>

<b>Voie d'accès 2 : Suite à une Licence scientifique et technique 3 ans d'études 180 Crédits</b>	<b>Accès en 1<sup>ère</sup> année</b>
Sciences et technologies de l'informatique ou équivalent	<b>OUI</b> Avec Renforcement du niveau des étudiants par la planification des séances de mise à niveau, en Mathématiques, recommandées par le comité d'admission
Informatique de Gestion	
Informatique industrielle ou équivalent	
Sciences et technologies des informations et télécommunications ou équivalent	
Mathématique/Mathématique appliquée ou équivalent	<b>OUI</b> Avec Renforcement du niveau des étudiants par la planification des séances de mise à niveau, en Informatique/Algorithmique, recommandées par le comité d'admission
Physique-Chimie ou équivalent	
Génie électrique, électromécanique ou équivalent	
Génie mécanique ou équivalent	
Electronique, Electrotechnique et Automatique ou équivalent	
Systèmes embarqués ou équivalent	
Génie industriel	
Sciences de la Vie et de la Terre ou équivalent	<b>OUI</b> Avec Renforcement du niveau des étudiants par la planification des séances de mise à niveau, en Informatique/Algorithmique et en Mathématiques, recommandées par le comité d'admission
Biotechnologie	

**2.2. Pour l'admission en 2<sup>ème</sup> Année Cycle Ingénieur :** Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- Ayant accompli avec succès leur 1<sup>ère</sup> année Cycle Ingénieur en informatique (240 crédits) dans une autre institution universitaire sous réserves de valider les unités fondamentales complémentaires de la 1<sup>ère</sup> année CI de la formation de l'UPES.
- Ayant réussi leur 1<sup>ère</sup> année en Master (M1) (240 crédits), ou ayant un diplôme de Master (M2) en informatique ou spécialité équivalente sous réserves de valider les unités fondamentales complémentaires de la 1<sup>ère</sup> année CI de la formation de l'UPES.

	<b>Procédure</b>
	<b>Admission</b>

Code : GSC-PR-02-01  
Date : 12/01/2024

### 3. Candidature en Ligne :

**3.1.** Les candidats remplissent un formulaire de candidature en ligne, fournissant des informations personnelles, des antécédents académiques, des références et d'autres documents requis. Un lien vers le formulaire de candidature sera disponible pendant la période de candidature.

**3.2.** Les candidats soumettent les documents nécessaires, tels que les relevés de notes, les diplômes, et tout autre document spécifié dans les exigences d'admission.

### 4. Pré-sélection :

**4.1.** Un comité d'admission vérifie que les candidatures sont complètes et répondent aux critères d'admissibilité.

**4.2.** Les candidats admissibles sont informés par courrier électronique des prochaines étapes du processus d'admission.

**4.3.** Les candidats non admis sont informés du résultat du concours d'admission par courrier électronique.

### 5. Évaluation des Candidatures :

**5.1.** Les candidatures admissibles sont examinées par le comité d'admission, qui évalue les antécédents académiques, les lettres de motivation et toute autre information pertinente (besoins spécifiques,...).

**5.2.** Les candidats admissibles sont invités à passer un entretien avec le comité d'admission. L'entretien vise à évaluer la motivation, l'aptitude et les compétences spécifiques du candidat pour le programme d'ingénierie.

### 6. Liste des Admis :

**6.1.** Le comité d'admission compile une liste, des candidats retenus pour le cycle ingénieur, qui va être communiquée aux admis.

**6.2.** Chaque candidat sélectionné et éventuellement son tuteur légal est informé par voie électronique (e-mail ou via le portail en ligne) et/ou par courrier postal de son admission et des démarches à suivre pour confirmer sa place.

### 7. Confirmation d'Admission :

**7.1.** Les candidats acceptés confirment leur engagement à rejoindre le programme du cycle ingénieur en suivant les instructions fournies par l'UPES.

	<b>Procédure</b>
	<b>Admission</b>
	<b>Code : GSC-PR-02-01</b> <b>Date : 12/01/2024</b>

**7.2.** Les candidats doivent respecter les délais de confirmation pour garantir leur place.

## **8. Inscription :**

**8.1.** Une fois la confirmation reçue, les candidats effectuent leur inscription administrative en fournissant les documents requis, en remplissant les formulaires et en effectuant le paiement des frais de scolarité.

**8.2.** Les étudiants admis reçoivent des informations sur les cours, les horaires et les autres détails pertinents.

## **9. Liste d'Attente (le cas échéant) :**

**9.1.** Si le nombre de places disponibles est limité, une liste d'attente est constituée.

**9.2.** Si des opportunités d'admission supplémentaires se présentent, les candidats en attente pourront être contactés en fonction de leur position sur la liste, offrant ainsi une chance d'intégrer le programme.